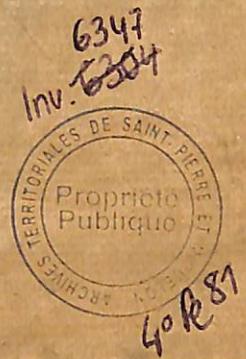


# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale

### DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



## ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

## Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

## INSERTIONS

Une à six lignes. . . . .	3 fr. 00
Réclames . . . . .	0 fr. 50
Faits divers . . . . .	1 fr. 00

**A Falco du Réveil !**

Oh ! Falco ! Tu dois être nègre ou bien vis-tu dans les ténèbres ?

*Amis, tremblez il a du foin aux cornes.*

Le célèbre Falco, Saluez !! (pourquoi ne pas se découvrir ?) fait des comparaisons et des rapprochements, dans le Réveil !

Falco est offusqué et le dégoût suinte de tous ses pores. Il n'en peut plus, il déborde, il parle, il écrit : « M. Légasse se faisait interviewer à Paris par un certain Chateauneuf de l'Action, qui disait : M. Légasse était tout désigné pour prendre en main la cause prolétarienne. A St-Jean, le Evening Herald qui a interviewé M. Légasse dit : « M. Louis Légasse, le plus gros industriel de morues de St-Pierre est maintenant ici où il cherche à établir un trust énorme en vue de dicter des hauts prix sur les marchés de morues »

Falco du Réveil en est scandalisé et déclare n'y rien comprendre.

D'abord je ne suis jamais allé me faire interviewer par « l'Action » : C'est le directeur de ce journal accompagné de son secrétaire qui est venu à l'interviewer, et je rends hommage à la vérité en déclarant que M. H. Béranger, s'est mis ensuite à ma disposition avec une spontanéité et une urbanité qui lui font grand honneur. Je dois, en effet, au gracieux concours de M. H. Béranger et de M. Dumont, député du Jura, l'honneur d'avoir pu obtenir du Parlement le vote d'un secours, en faveur du prolétariat de notre colonie.

Les familles malheureuses qui ont été secourues doivent leur en savoir gré. Dans tous les cas, je leur suis d'autant plus re-

connaisant, comme représentant des Iles St-Pierre et Miquelon, de toutes leurs démarches, que nos opinions politiques sont différentes.

Voilà ce que j'ai fait, dans cette circonstance à Paris pour le prolétariat maritime de la colonie.

Qu'ai-je fait à Terre-Neuve ?

L'interview du « Hérald » comme celle de « l'Action » a été mal reproduite : des erreurs et omissions ont été commises par les journaux.

Ainsi le « Evening Herald » s'est bien gardé de parler du Bait Bill dont il fut longuement question dans l'interview. Je n'ai pas manqué, du reste, de signaler, en présence du Consul de France, cette lacune et les erreurs commises, au directeur du Hérald, quand il vint me saluer à bord du vapeur « Sibérien. »

J'ai essayé, entr'autres choses, d'obtenir l'abrogation du Bait Bill, d'arriver à une entente commerciale entre St-Pierre et Terre-Neuve, et de former un trust. *C'est vrai !*

Le mot « Trust » épouvanter le pauvre Falco qui n'y comprend rien !

« Je ne comprends pas, dit-il, un représentant du prolétariat, essayant de dicter des hauts prix pour une marchandise qui forme la base de la nourriture, dans certaines classes ouvrières. »

Falco du Réveil a décidément l'esprit bien obtus.

Il n'a qu'à consulter à ce sujet les ouvriers et les marins de St-Pierre et Miquelon et les pêcheurs des bancs de Terre-Neuve, qui sont les vrais prolétaires du pays !! Il verra que tous me donneront raison.

*Non seulement il est de l'intérêt du prolétariat maritime, de tous les marins, de tous les ouvriers de St-Pierre et Miquelon de la population entière, d'avoir des prix aussi élevés que possible pour la vente de la morue.*

Mais Falco, qui n'est qu'un caméléon hypocrite, est seul à ne pas pouvoir comprendre cette situation. Ecoutez-le encore :

« Je pensais que s'il (Légasse) était discuté à St-Pierre, c'était par des adversaires politiques, d'une politique de clocher, la plus haineuse certes, et la plus implacable de toutes les politiques. Mais je ne pouvais croire que tel, faisant œuvre Républicaine à Paris et en France, pouvait être à St-Pierre et à Terre-Neuve un clérical fanatique, un capitaliste sans entrailles, un fabricant de trusts qui n'ont qu'un but : affamer les classes ouvrières. »

Faut-il que cet apôtre du « Groupe socialiste uniifié » soit pleutre pour écrire de pareilles turpitudes !!!

Et plus loin, il écrit d'autres infamies, et m'adresse d'autres injures.

Falco, le caméléon, le *renégat*, juge les autres, d'après sa hideuse personne. Il ne voudrait pas reconnaître que mon attitude est toujours la même, partout ! Mais peu importe l'opinion de tous les Falcos du monde !

Je serai ce que j'ai toujours été : républicain démocrate, indépendant et libéral; loyal catholique, toujours fier, (que je sois à Paris, à Londres, à Bayonne, à Bassussary, St-Pierre ou ailleurs) de pouvoir aller à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Il vous plaira, peut-être, d'apprendre,

croixen Falco, que j'ai été ce matin à la messe de 9 heures 1/2 à l'église St Augustin (qui n'est ni en bois ni en ciment armé); j'ai donné 20 sous à la quête pour les pauvres de la paroisse.

Prenez en note pour *casseroler*, comme le font tous les gens de votre espèce.

Bonsoir!

Paris, le 8 Avril 1906

L. Légasse

## Conseil d'Administration

M Antonnetti, administrateur des îles St Pierre et Miquelon, a quitté le Havre samedi 28 Avril par le paquebot *La Lorraine*.

Il sera donc ici jeudi prochain et aussitôt son arrivée les décrets des 14 février et 15 avril 1903, fixant ses attributions et celles du nouveau Conseil d'Administration, seront publiés au journal officiel de la colonie.

Ce conseil doit être ainsi composé :  
L'Administrateur, président  
Le Chef du Service Judiciaire  
Le Chef de l'Inscription Maritime  
Le Trésorier-payeur  
Le Chef du Service de Douanes  
Le Maire de St-Pierre  
Le Maire de Miquelon  
Le Maire de l'Île-aux-Chiens  
Le Président de la Chambre de Commerce.

Tout d'abord il devait y avoir dans le conseil deux conseillers titulaires et deux suppléants nommés par tous les électeurs de la colonie ; mais les communes n'étant pas supprimées le Ministre a pensé, avec raison, qu'il valait mieux y faire siéger leurs représentants légaux, plutôt que de faire encore des élections.

Du reste le conseil d'administration devenant une simple assemblée consultative, l'opinion de la population y sera suffisamment représentée par les maires des trois communes et le président de la chambre de commerce.

## Frigorifique

Cette question a déjà été traitée à plusieurs reprises dans ce journal et si j'y reviens aujourd'hui c'est qu'elle est toute d'actualité.

En effet, depuis une quinzaine de jours nous voyons recommencer ce qui se passe tous les printemps.

La plupart des goëlettes n'ont pas de boëtte ou fort peu et quand elles quittent St-Pierre du 10 au 25 Avril, elles se rendent en général à Sydney ou aux îles de la Madeleine pour prendre du hareng.

Après avoir risqué vingt fois de se perdre dans les glaces elles arrivent à destination et souvent sont forcées d'attendre 8-10 ou 12 jours que le hareng vienne. C'est ordinairement fin Avril ou premiers jours de Mai qu'elles réussissent à se boëtter. A ce moment ces bateaux sont armés depuis près d'un mois et n'ont pas encore une morue dans la cale.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant qu'à l'époque du capelan le résultat soit la plupart du temps médiocre, quand il n'est pas mauvais.

Si vous me demandez quel remède apporter à cela, je vous répondrai ce que j'ai déjà dit et écrit à plusieurs reprises.

Puisque les Terre Neuviens ne veulent pas nous vendre de la boëtte il faut que nous ayons des établissements frigorifiques dans lesquels nous pourrons loger l'approvisionnement nécessaire à nos goëlettes,

Mais depuis ces dernières mauvaises pêches l'armement local est trop pauvre pour s'imposer une aussi lourde charge.

La Colonie ne peut rien faire pour nous. C'est donc à l'Etat de nous venir en aide, nous le demandons et nous espérons que notre appel sera entendu.

Mais me direz-vous, où trouverez-vous de la boëtte ? Un peu partout ; à St-Pierre, d'abord où il y a souvent du hareng dont on ne sait que faire, puis de l'encreton aussi, car enfin ce n'est pas probable que ce petit poisson ait pour toujours déserté les parages de nos îles ;

A la rigueur on peut faire venir de l'encreton par vapeur frigorifique d'Amérique ou de Nouvelle-Ecosse où il ne manque jamais. Ce dernier moyen sera plus onéreux, j'en conviens ; mais il vaudra encore mieux l'employer que d'envoyer les bateaux passer 15 ou 20 jours à Sydney ou ailleurs.

Aide-toi, le ciel t'aidera, telle est la devise bien connue. Pour arriver au résultat que je préconise, il faut que toutes les bonnes volontés s'unissent pour travailler sans relâche à faire aboutir cette affaire qui seule peut empêcher l'armement local de disparaître.

Harencap

## La pêche à la baleine

Sous ce titre, le journal le « Matin » a publié le 30 Décembre dernier le récit d'une interview forte intéressante qu'un de ses reporters venait d'avoir avec le célèbre explorateur français Charcot. Alors qu'à St-Pierre certains esprits au cerveau étroit cherchent par tous les moyens possibles à empêcher la création d'une usine de pêche à la baleine ; il est bon que les St-Pierrais connaissent l'opinion de l'éminent professeur sur cette industrie :

La misère règne sur nos côtes. C'est là le lamentable refrain qu'on entend chaque jour répéter. L'attention angoissée de tous se tourne vers les pêcheurs, que la mer se refuse à nourrir.

Les initiatives officielles et privées se multiplient, et il n'est pas un homme de mer qui ne s'intéresse passionnément à cette question.

C'est à la fois un marin et un savant avec qui nous causions hier de la situation faite à la population des côtes. M. Jean Charcot, que ses études et ses voyages aventureux ont initié aux sombres secrets de l'océan, nous disait combien il déplorait un état de choses qui, pourtant, ne lui semblait pas désespéré :

— La crise actuelle, assurait-il, me paraît avoir deux causes principales. C'est d'abord, comme vous le disiez récemment dans le *Matin*, le mauvais outillage des pêcheurs ; c'est ensuite l'esprit de routine de ceux-ci et des armateurs, le mauvais accueil qu'ils font à toutes les innovations et leur négligence complète et systématique des procédés scientifiques. Certes, il faut conserver l'espérance que les efforts tentés aujourd'hui donneront un résultat appréciable ; mais, en tout cas, il me paraît que des besoins nouveaux doivent créer une activité nouvelle. Il existe des industries maritimes tombées en désuétude qu'on pourrait exploiter aujourd'hui avec des procédés relativement récents. Le profit pourrait être prodigieux, et peut-être la situation économique d'une bonne partie de notre littoral en serait-elle modifiée.

« Je veux parler de la pêche à la baleine. A notre grande surprise, M. Charcot sourit :

— Oui, je sais bien, dit-il, on prétend qu'il n'y a plus de baleines et que cette pêche est à la fois décevante et pleine de périls.

« Je veux vous expliquer comment des capitalistes qui mettraient à la disposition des pêcheurs l'outillage nécessaire pourraient non seulement réaliser de très sérieux bénéfices, mais encore modifier complètement la terrible situation des hommes de la côte.

« Il n'y a pas un seul port en France, actuellement, qui avale pour la pêche à la baleine. Et pourtant les Norvégiens, les Américains et les Anglais en tirent encore profit.

« On croit généralement chez nous que la baleine tend à disparaître et qu'il faut toujours aller la chercher dans les glaces, au milieu de mille dangers.

#### IL Y A BALEINE ET BALEINE

« Pourquoi trouve-t-on alors de si nombreux postes baleiniers en Islande, en Norvège, aux Féroë ?

« L'explication est simple. Il existe et il a toujours existé deux genres de grosses baleines. D'abord la baleine « franche », ainsi nommée parce qu'elle flotte quand on vient de la tuer et qu'elle se sauve *franchement* une fois harponnée. La quantité de lard est chez celle-ci plus considérable, et les fanons sont d'une plus grande valeur. Son poids est d'environ 150,000 kilos. C'est à dire, assure un savant auteur, qu'il représente environ, « 30 éléphants, 40 rhinocéros, 200 taureaux ». C'est assez gentil, n'est-ce pas ? Une baleine franche de taille moyenne produit environ 27,000 kilos d'huile et 1,680 kilos de fanons.

« Or la tonne d'huile vaut de 50 à 100 francs, et le kilogramme de fanons, se vend 90 francs. Ces chiffres parlent seuls. A vrai dire, ce sont ces baleines qui tendent à disparaître. Leur pêche peut être cependant productive. Mais il reste, et en nombre considérable, des baleines dites « foncières ». La baleine foncière, qui scientifiquement est un baleoptère, plonge presque verticalement lorsqu'elle est harponnée et coule presque toujours lorsqu'elle est tuée ; d'autre part, sa chasse est plus dangereuse que celle de la baleine « franche », qui est moins rapide et se défend plus mal.

« Autrefois où, embarqué dans de légères baleinières, on envoyait à la main une mince ligne, si l'on attaquait une « foncière », celle-ci était généralement perdue, et souvent entraînait même au fond ligne et harpons, parfois barques et hommes. On se gardait donc bien de s'attaquer à d'autres qu'à la baleine « franche », qui devint de plus en plus rare.

#### LA PÊCHE AU CANON

« Il n'en est plus de même. Depuis l'invention du baleinier norvégien Swen Foyn qui mourut plusieurs fois millionnaire, on peut maintenant compenser la qualité par la quantité et chasser activement la baleine « foncière », dont la capture est moins rémunératrice.

« Pour cela, il faut employer des embarcations comme celles que je vis lors de mon voyage aux îles Féroë, où une compagnie norvégienne a installé depuis quelques années une pêcherie qui donne de stupéfiants résultats pécuniaires.

« Ces embarcations sont des petits bateaux d'une trentaine de mètres de longueur et pouvant filer une douzaine de nœuds, grâce à une forte et silencieuse machine. À l'avant est un canon porteamarres lançant un harpon muni de deux branches articulées et d'un obus.

« Au haut du mât de misaine se trouve une sorte de barrique « le nid de corbeau », où se place la vigie chargée de découvrir les cétacés. Enfin, il y a à bord un fort treuil à vapeur.

« Quand une baleine est signalée par la vigie, le capitaine se met à l'avant, la main sur la détente du canon, et le timonier sur la passerelle, suit les indications de la vigie pour la direction du bateau. La baleine, qui joue sur l'eau sans méfiance, s'approchant quelque fois même du navire, « qu'elle prend », dit Michelet, pour un grand frère, est tirée à quinze ou vingt mètres au plus. Obus et harpon disparaissent dans l'animal. Celui-ci veut fuir ; les branches du harpon s'écartent, tandis que l'obus éclate. La baleine, tuée net, coule. On ramène alors le grelin au moyen d'un cabestan, et la proie est solidement amarrée le long du bord, et elle est remorquée jusqu'à la fonderie d'où dépend le pêcheur.

« Les baleiniers, quand le temps est beau, prennent en moyenne une baleine par semaine. La baleine « foncière », dont, d'ailleurs, il y a plusieurs espèces, ne donne guère plus de 4 à 5 tonnes d'huile. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, on en peut tuer des quantités considérables, surtout dans les mers du sud, dans l'Antarctique, où elles ne sont presque pas poursuivies. Les Argentins, ont il y a deux ans, installé dans la Géorgie du sud une fonderie et un poste de baleiniers, et les résultats sont déjà merveilleux.

« Nous possédons, dans l'hémisphère austral, les îles Kerguelen, qui ne nous servent à rien et qui, pourtant, sont ad-

mirablement situées pour y installer des usines et des pêcheries. Il y a quantité d'endroits semblables, et entre autres le port Lockroy, que nous avons découvert lors de notre dernière expédition, qui pourrait aussi rendre de grands services à ce point de vue.

« Enfin continue le docteur Charcot, on créerait ainsi un mouvement commercial nouveau, on donnerait la vie à des régions presque inconnues et dont les richesses sont inexploitées, et peut-être reviendrait-on par cela même aux vieux usages qui faisaient du commerçant un explorateur.

« Voilà, termine notre hôte, comment, avec quelque initiative et un peu de courage, on donnerait un essor considérable à notre industrie et comment, déjà, on sauverait de la misère des milliers d'êtres parmi les plus intéressants qui soient. »

#### Tribune libre

##### Monsieur le Directeur

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de votre journal pour répondre à un article paru dans le « Réveil St-Pierrais » le 14 Avril dernier.

Dans cet article intitulé « Le Rapport sur la baleine » je suis pris à parti et accusé d'avoir assisté dans le bureau du secrétaire du Gouverneur à une conversation qui avait lieu dans le cabinet de ce dernier entre lui et M. P. Mazier, au sujet de l'affaire Baleine.

Or rien n'est plus faux et je donne à l'auteur de l'article du Réveil le démenti le plus formel et le plus catégorique.

Voici du reste exactement ce qui s'est passé.

L'été dernier je fus prié par téléphone de passer au bureau du Gouverneur pour lui donner quelques renseignements au sujet de l'affaire baleine. Je me rendis au Gouvernement et M. Aroul, chef du Secrétariat me fit entrer dans son bureau, me priant d'attendre un moment, le Gouverneur étant occupé.

Cinq minutes après je vis sortir M. Mazier du cabinet du Gouverneur et j'y entrai à mon tour.

Après avoir fourni au chef de la colonie les explications qu'il me demandait je pris congé et rentrai chez moi.

Voilà exactement ce qui s'est passé et



pas autre chose.

Il est également faux que le rapport sur l'affaire baleine ait été édifié avec ma collaboration, et j'étonnerai probablement beaucoup les gens du Réveil en leur apprenant que ce fameux rapport, je ne l'ai jamais ni vu ni lu.

Quant aux gratifications accordées aux personnes qui ont travaillé la nuit à copier les rapports, il semble tout naturel que ces frais soient à ma charge. Qu'est ce que l'on aurait dit dans le public si l'on avait appris que le Gouverneur avait fait payer ces gratifications par le budget local, c'est à dire par les contribuables ?

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Salomon

## Nouvelles de la pêche et de la navigation

La campagne de pêche a commencée fin Mars par le départ des goëlettes armées avec des marins de St-Pierre.

Les équipages de France sont venus cette année par les vapeurs Gallia et St-Pierre-Miquelon ainsi que par plusieurs navires à voiles.

Le temps ayant été en général assez beau, la flotte entière, sauf quelques retardataires était dehors vers le 25 Avril.

Depuis on a des nouvelles très vagues de la pêche sur les bancs car celles qui nous arrivent sont apportées par des navires en relâche qui n'ont pas eu le temps de pêcher.

Cependant la goëlette Bayonnaise est rentrée du grand banc et a livré 224 quintaux. Le trois mâts Marinette, relâché le 30 Avril avec perte de chaînes avait à bord trois cents quintaux, le patron dit qu'il était sur la morue.

Le hareng frais a commencé à donner à Sydney et aux îles de la Madeleine.

On signale la perte, le courant au cap Broyle T.N. du navire Audacieuse, venant de Bordeaux à St-Pierre avec un chargement de marchandises.

L'Audacieuse appartenait à M. G. Monier.

La goëlette Adèle Emilie, armateur M. L. Hubert a également fait naufrage sur les côtes du Cap Breton. Les équipages de ces deux navires sont sauvés.

## Chacun son tour

Pour une belle noce, c'était une belle noce que celle d'Eudoxie Mordant et de Jean Matraque. Dès le point du jour, des quatre coins du canton, parents et amis étaient accourus avec leurs atours des grandes fêtes et se pourléchaient les lèvres à la pensée du bon diners qu'ils allaient faire.

Le cortège formé, on s'était dirigé vers la Mairie ; la fiancée au bras de son père baissait les yeux sans pouvoir cependant réprimer un sourire de bonheur. Jean Matraque, lui, avait l'air soucieux de l'homme qui sait ce qu'il laisse mais ne sait pas ce qu'il prend. L'air faraud avec ça : on comprenait fort bien l'amour qu'il avait inspiré à Eudoxie et nombreuses étaient les envieuses de cette dernière.

On arrive à la Mairie, on s'instale tant bien que mal, plutôt mal que bien ; M. le Maire ceint son écharpe sur son gros vêtement de bure et lit le Code. On l'écoute avec recueillement. La lecture finie, il demande à Jean s'il veut prendre Eudoxie Mordant pour épouse ; un non sec et brutal lui répond seul. Là-dessus tumulte, fureur des parents et amis de la fiancée ; c'était un brouhaha indescriptible.

Finalement, le fiancé et ses parents étant eclipsés, nos jens reprennent le chemin de leur maison. On a beau être dans les peines, il faut bien manjer, n'est-ce pas. Et puis c'eût été dommage de laisser perdre tant de bonnes choses. Aussi s'en-dona-t-on à cœur joie, Eudoxie exceptée. La pauvre fut refusée dans sa chambrette, devrait son afront et édifiait de sinistres projets de vengeance.

Hélas ! tout à une fin. Quand nos braves convives n'eurent plus dans leur grand estomac un coin de vide, quand leur voix furent devenues rauques à force d'avoir chanté, parlé et crié, ils reprirent le chemin de leurs demeures respectives en commentant, maintenant qu'ils n'avaient pas mieux à faire, l'incident du matin.

Six mois après, Eudoxie qui semblait avoir pris son parti de la trahison de Jean, s'en fut à un bal chez une amie. En entrant elle se trouva nez à nez avec son ancien fiancé. Elle hésite pas un moment à s'approcher de lui, et le conduisant dans un coin, elle lui dit :

— Vous m'avez fait l'afront de refuser ma main, voulez-vous réparer en partie votre faute ?

— Volontiers, répond Jean, que faire ?

Me donner les moyens de vous rendre la pareille en simulant la reprise de notre projet de mariage. Cête fois devant le maire vous direz oui et à mon tour je dirai non ; come cela nous serons quites et je vous pardonnerai.

— C'est entendu, je vous obéirai.

— Là dessus, nos deux ex-amoureux se mêlent aux groupes tournoyans.

Un mois après, à la stupéfaction d'un grand nombre de personnes, les bances furent publiés à nouveau.

Pour une belle noce c'était une belle noce que celle . . . (voir la suite plus haut).

Après la lecture du Code, M. le Maire demande à Jean s'il accepte pour épouse Eudoxie Mordant. Notre faraud répond que oui, Eudoxie. Interrogée à son tour, répond également oui, à la grande fureur de Jean, qui fut cependant bel et bien obligé de garder pour épouse notre demoizelle

Il en fit une maladie ; mais l'amour d'Eudoxie provoqua un miracle : les nouveaux épous finirent par s'entendre : ils sont maintenant très heureux et ont beaucoup d'enfants.

Tout est bien qui finit bien.

M. CAMPO.

## Archibald & Cie

### North-Sydney. C. B.

#### CHARBON ET ARMEMENT DANS TOUTES SES BRANCHES

La maison Archibald & Cie est la plus ancienne de Sydney, elle a la consignation de la flotte de pêcheurs de boëtte. C'est la seule maison d'armement à Sydney où l'on parle français.

## A Vendre

### Plusieurs Maisons

S'adresser à MM. St-Martin Légasse et Cie

Le Gérant Fernand Dotsabide

Imp. LA VIGIE